

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2015



L'ORÉAL

Sommaire

1/ RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ	4
1.2. INFORMATION SECTORIELLE	5
1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	7
1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	8
1.5. PERSPECTIVES	8
1.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	8
2/ COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2015	9
1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS COMPARÉS	10
2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	11
3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS	12
4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13
5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS.....	15
6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS.....	16
3/ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2015	33
4/ ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	34

L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER *SEMESTRIEL*

AU 30 JUIN 2015

Situation semestrielle au 30 juin 2015

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2015 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires ressort à + 3,8 %. L'effet net de changement de structure est de + 1,2 %. La croissance à taux de change constants ressort à + 5,0 %. Les effets monétaires ont eu un impact positif de + 9,7 %. En extrapolant les taux de change du 30 juin 2015, c'est-à-dire avec 1 € = 1,119 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ + 7,8 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2015.

À données publiées, le chiffre d'affaires du Groupe, au 30 juin 2015, s'établit à 12,82 milliards d'euros, en évolution de + 14,7 %.

1.1.1. Compte de résultat consolidé

La marge brute, à 9 189 millions d'euros, ressort à 71,7 % du chiffre d'affaires, à comparer à 71,8 % au premier semestre 2014, soit une diminution de 10 points de base. Hors effets de change, la marge brute serait en amélioration sensible en pourcentage du chiffre d'affaires.

Les frais de recherche, à 380 millions d'euros, soit 3,0 % du chiffre d'affaires, baissent en valeur relative sous l'effet de conversion monétaire puisque la part la plus importante de la Recherche est réalisée en zone euro.

Les frais publi-promotionnels, à 3 753 millions d'euros, sont stables en pourcentage du chiffre d'affaires, ce qui correspond à un investissement plus soutenu en volume.

Les frais commerciaux et administratifs progressent en pourcentage du chiffre d'affaires, notamment du fait de l'accélération de nos activités dans le domaine digital.

Au total, **le résultat d'exploitation**, à 2 323 millions d'euros, s'établit à 18,1 % du chiffre d'affaires en très forte progression : + 14,5 %.

La **charge financière nette** s'établit à 9,8 millions d'euros à comparer à 8,1 millions d'euros au premier semestre 2014.

Les **dividendes de Sanofi** s'élèvent à 337 millions d'euros.

L'impôt sur les résultats hors éléments non récurrents s'établit à 692 millions d'euros, soit un taux de 26,1 % légèrement supérieur à celui du premier semestre 2014.

Le résultat net des activités poursuivies, hors éléments non récurrents, part du groupe ressort à 1 957 millions d'euros, en progression de + 10,4 % par rapport au premier semestre 2014.

Le Bénéfice Net Par Action, s'établit à 3,47 euros, en progression de + 18,9 %.

Enfin, le résultat net part du groupe ressort à 1 883 millions d'euros, en croissance de + 8,5 %.

1.1.2. Flux de trésorerie/bilan

La marge brute d'autofinancement s'élève à 2 370 millions d'euros, en progression de + 12,4 % par rapport au premier semestre 2014.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à 816 millions d'euros. Comme chaque année, il prend en compte l'impact sur les créances clients de la saisonnalité d'une partie de l'activité. Au premier semestre 2015, il prend également en compte le paiement de l'amende liée à la décision de l'Autorité de la Concurrence en France.

Les investissements, à 512 millions d'euros, représentent 4 % du chiffre d'affaires.

Le cash flow opérationnel ressort à 1 042 millions d'euros.

Après paiement du dividende et prises de participations, le **flux résiduel** ressort à - 701 millions d'euros.

Au 30 juin 2015, la **dette nette** est de 1 394 millions d'euros, en hausse par rapport au 31 décembre 2014 principalement du fait, comme chaque année, du paiement du dividende annuel au premier semestre.

Le bilan est particulièrement solide ; les **capitaux propres**, à 22,9 milliards d'euros, se sont renforcés par rapport au 31 décembre 2014.

1.2. INFORMATION SECTORIELLE

1.2.1. Chiffre d'affaires par Division Opérationnelle

1.2.1.1. Cosmétique



- 49,7 % Produits Grand Public (6 161,4 M€)
- 8,2 % Cosmétique Active (1 018,6 M€)
- 28,1 % L'Oréal Luxe (3 486,7 M€)
- 14,0 % Produits Professionnels (1 740,3 M€)

TOTAL COSMETIQUE : 12 407M€

À fin juin, la **Division des Produits Professionnels** est en croissance de + 3,5 % à données comparables et de + 15,6 % à données publiées, en amélioration notamment aux Etats-Unis.

- Le soin du cheveu, premier contributeur à la croissance, est dynamisé par les succès de *Thérapeute* chez *Kérastase*, *Frizz Dismiss* chez *Redken*, *Biologie Cleansing Conditioner* chez *Matrix* et le très bon démarrage de *Pro Fiber* chez *L'Oréal Professionnel*. La coloration bénéficie de la forte dynamique de *Redken* et *Matrix* et de la solidité de *Majirel* et *Inoa* chez *L'Oréal Professionnel*. *Essie* est en forte croissance en Europe. Le soin professionnel avec *Carita* et *Decléor* réalise une croissance prometteuse en Europe de l'Ouest.
- Toutes les Zones géographiques sont en progression. Les Etats-Unis, l'Inde et le Royaume-Uni sont les principaux contributeurs à la croissance.

Au premier semestre, la **Division des Produits Grand Public** enregistre + 1,9 % à données comparables et + 12,4 % à données publiées. Hors Brésil, la Division accélère passant de + 1,7 % au premier trimestre, à + 2,9 % au deuxième trimestre.

- La Division renforce sa croissance dans le maquillage avec les lancements d'*Infaillible Gloss* et *False Lash Superstar* de *L'Oréal Paris*, le maquillage des sourcils et les palettes de *Maybelline*. En outre, *NYX* affiche une expansion très rapide.

En soin du cheveu, la mondialisation de *L'Oréal Paris* continue grâce à la réussite des lancements *Hyaluron Moisture* en Chine et *Nutri-Gloss* en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. *Ultra Doux* de *Garnier* poursuit sa dynamique de conquête.

Les gammes masculines de soin de la peau *L'Oréal Men Expert* et *Garnier Men* progressent en Asie.

En coloration, *Excellence Age Perfect* de *L'Oréal Paris*, par son lancement réussi, signe une proposition bien adaptée à la cible des seniors.

- La Division reste pénalisée par un marché européen morose mais renforce ses positions dans les Nouveaux Marchés.

L'Oréal Luxe affiche une solide progression de + 6,7 % à données comparables et de + 20,1 % à données publiées. La Division continue de gagner des parts de marché.

- *Lancôme* se développe grâce aux succès de ses parfums *La vie est belle* et *La Nuit Trésor*, de l'innovation sur le teint *Miracle Cushion* lancée dans le monde entier, du mascara *Grandiôse* et du relancement du soin star *Génifique*. *Giorgio Armani* affiche une progression à deux chiffres grâce à l'essor de ses fragrances *Si Eau de Toilette* et *Acqua di Giò Profumo*. *Yves Saint Laurent* affiche une croissance très rapide qu'elle doit au parfum *Black Opium* et à la qualité de ses initiatives maquillage. *Urban Decay* se déploie à l'international. La marque de soin américaine *Kiehl's* maintient un niveau de croissance très élevé confirmant la pertinence de son business model. *Shu Uemura* développe avec succès son modèle de make-up artistry asiatique.

- **L'Oréal Luxe** surperforme le marché mondial, en particulier en Europe de l'Ouest, sur le continent asiatique grâce au marché stratégique chinois, au Moyen-Orient et en Amérique Latine. L'activité du Travel Retail reste également très tonique.

À + 7,1 % à données comparables et à + 10,6 % à données publiées, la **Division Cosmétique Active** poursuit sa croissance à un rythme très élevé et renforce sa position mondiale.

- *Vichy* dynamise sa franchise *Idealia* avec le lancement réussi de *Idealia Skin Sleep* et renforce sa position sur le segment du corps avec le succès d'*Ideal Body*. *La Roche-Posay* affiche une forte vitalité avec une croissance à deux chiffres dans toutes les Zones, forte du succès de ses franchises *Lipikar* dans le soin du corps et *Anthelios* dans la protection solaire. *SkinCeuticals* gagne des positions dans l'ensemble des Zones géographiques. *Roger&Gallet* a lancé avec succès son eau de parfum *Fleur de Figuier*.

- Toutes les Zones participent à la croissance avec des performances particulièrement remarquables au Brésil, aux Etats-Unis et en Chine.

1.2.1.2. The Body Shop

The Body Shop enregistre une croissance de + 2,8 % à données comparables et de + 13,2 % à données publiées. La stratégie

d'innovation, de service, de communication digitale et d'optimisation des points de vente porte ses fruits. L'Europe, les Amériques et le Moyen-Orient continuent à se développer tandis que la croissance reste difficile dans certains pays clés d'Asie. L'intégration du franchisé australien et la réorganisation aux Etats-Unis se déroulent conformément au plan de marche.

1.2.2. Résultat d'exploitation par Division opérationnelle

	30.06.2014		31.12.2014		30.06.2015	
	En millions d'euros	En % CA	En millions d'euros	En % CA	En millions d'euros	En % CA
Par Division opérationnelle						
Produits Professionnels	294,7	19,6 %	608,8	20,1 %	332,0	19,1 %
Produits Grand Public	1 157,2	21,1 %	2 186,2	20,3 %	1 313,1	21,3 %
L'Oréal Luxe	590,6	20,3 %	1 269,2	20,5 %	716,0	20,5 %
Cosmétique Active	259,5	28,2 %	376,4	22,7 %	280,2	27,5 %
Total des Divisions avant non alloué	2 302,0	21,3 %	4 440,6	20,5 %	2 641,3	21,3 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 275,7	- 2,6 %	- 615,2	- 2,8 %	- 311,1	- 2,5 %
Total des Divisions après non alloué	2 026,3	18,7 %	3 825,4	17,7 %	2 330,2	18,8 %
The Body Shop	2,7	0,8 %	65,3	7,5 %	- 7,2	- 1,8 %
GROUPE	2 029,0	18,2 %	3 890,7	17,3 %	2 323,0	18,1 %

⁽¹⁾ Non Alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, stock-options, actions gratuites et divers. En % du chiffre d'affaires du total des Divisions.

La **Division Produits Professionnels** voit sa rentabilité passer de 19,6 % à 19,1 % sous l'effet de la consolidation des marques *Decléor* et *Carita*.

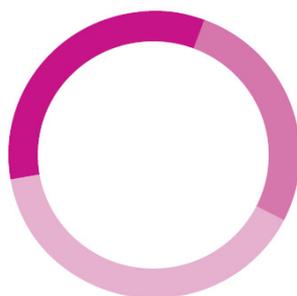
A 21,3 % du chiffre d'affaires, la rentabilité de la **Division Produits Grand Public** s'est encore améliorée de plus de 20 points de base.

L'Oréal Luxe améliore sa rentabilité de 20 points de base également.

La **Division Cosmétique Active**, avec une rentabilité de 27,5 %, a rééquilibré sa profitabilité qui avait atteint le niveau record de 28,2 % au premier semestre 2014.

The Body Shop subit l'impact technique de l'entrée en consolidation de son franchisé australien.

1.2.3. Chiffre d'affaires cosmétique par zone géographique



- 33,5 % Europe de l'Ouest
- 26,8 % Amérique du Nord
- 39,7 % Nouveaux Marchés

1.2.3.1. Europe de l'Ouest

La croissance ressort à + 1,9 % à données comparables et à + 4,5 % à données publiées. L'Oréal Luxe a fortement contribué à cette performance avec une croissance supérieure à celle du circuit sélectif, porteur dans l'ensemble de la Zone. Dans un circuit de la grande diffusion qui demeure peu dynamique, la Division des Produits Grand Public progresse sur les catégories du soin du cheveu, de la toilette et soin visage. Les deux Divisions réalisent d'importants gains de part de marché en Allemagne et en Grande-Bretagne.

1.2.3.2. Amérique du Nord

L'Oréal affiche + 2,7 % à données comparables et + 26,8 % à données publiées. L'Oréal Luxe, les Divisions Cosmétique Active et Produits Professionnels tirent la croissance avec des évolutions de plus de 10 % sur plusieurs marques, notamment *Kiehl's*, *Giorgio Armani* et *La Roche-Posay*. La Division des Produits Grand Public continue de renforcer ses positions en maquillage. Dans le même temps, ses deux récentes acquisitions *NYX* et *Carol's Daughter* entretiennent la dynamique de gains de part de marché.

1.2.3.3. Nouveaux Marchés

- **Asie, Pacifique** : L'Oréal réalise une croissance de + 5,0 % à données comparables et + 25,5 % à données publiées. Malgré un ralentissement à Hong Kong, L'Oréal Luxe affiche une belle croissance toujours portée par les marques *Kiehl's*, *Yves Saint Laurent* et *Giorgio Armani* ainsi que par le

dynamisme du marché japonais. La Division des Produits Grand Public reste dynamique dans les pays d'Asie du Sud-Est. En Chine, *L'Oréal Paris* est en progression grâce au succès de ses lancements. Le semestre a également été marqué par la très bonne performance de Cosmétique Active grâce à *La Roche-Posay*.

- **Amérique Latine** : Le chiffre d'affaires a progressé de + 5,3 % à données comparables et de + 8,3 % à données publiées. Hors Brésil, l'activité est en croissance à deux chiffres, notamment grâce à *L'Oréal Paris*, *Maybelline* et *Lancôme*. Dans un environnement économique difficile, le marché brésilien est de plus pénalisé par la récente réforme de l'Impôt (Impôt sur les Produits Industrialisés).
- **Europe de l'Est** : La Zone affiche + 9,7 % à données comparables et - 2,6 % à données publiées avec une accélération sur le deuxième trimestre due aux bonnes performances des Divisions Produits Grand Public et Produits Professionnels. Toutes les Divisions gagnent des parts de marché. La Russie et la Turquie, dont l'activité progresse de plus de 10 % sur la période, sont les plus forts contributeurs à la croissance.
- **Afrique, Moyen-Orient** : La croissance ressort à + 12,3 % à données comparables et + 33,1 % à données publiées. Le Groupe surperforme le marché sur l'ensemble de la Zone et enregistre de forts gains de part de marché en Arabie Saoudite, en Afrique du Sud et au Pakistan. Cette performance est portée par *Elvive* de *L'Oréal Paris*, *Color Naturals* de *Garnier* et *Maybelline* pour les Produits Grand Public. Au sein des autres Divisions, les fragrances de *Giorgio Armani*, les marques *Yves Saint Laurent*, *Kérastase*, *Vichy* et *La Roche-Posay* affichent des croissances à deux chiffres.

1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

- Le 2 février 2015, The Body Shop a annoncé l'acquisition de son franchisé australien Adidem Pty Limited qui exploite 91 boutiques sur le territoire australien.
- Le 6 mars 2015, L'Oréal et CFAO ont annoncé la signature d'un protocole d'accord de production et de distribution de produits cosmétiques en Côte d'Ivoire. Ce nouveau partenariat permettra à L'Oréal d'accélérer la présence et le développement de ses marques en Côte d'Ivoire et en Afrique francophone de l'Ouest.
- Le 31 mars 2015, L'Oréal a signé la finalisation de l'acquisition de *Niely Cosméticos* au Brésil, annoncée le 8 septembre 2014 et pour laquelle l'approbation des autorités réglementaires avait été obtenue en janvier 2015.
- Le 16 avril 2015, L'Oréal a publié les premiers résultats de son programme de développement durable *Sharing Beauty with All*, avec notamment une réduction de 50% des émissions de CO2 de la production du Groupe en valeur absolue par rapport à 2005.
- Réunis en Assemblée Générale mixte le 22 avril 2015 au Palais des Congrès de Paris, les actionnaires de L'Oréal ont largement approuvé toutes les résolutions dont la nomination de Madame Sophie Bellon en qualité d'administrateur, le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Charles-Henri Filippi ainsi que le maintien des droits de vote simples. Le Conseil d'Administration réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a décidé l'annulation de 2 905 000 actions acquises dans le cadre du programme de rachat décidé par le Conseil du 29 novembre 2013.
- Le 3 juin 2015, L'Oréal a annoncé la signature d'un contrat de licence avec *Proenza Schouler* pour la création et le développement de parfums de luxe. Marque de prêt-à-porter féminin basée à New-York, *Proenza Schouler* a été fondée en 2002 par les designers Jack McCollough et Lazaro Hernandez, et est considérée comme l'une des marques de mode américaines les plus en vue.

1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1.4.1. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans la rubrique 1.8. du Document de Référence 2014 (pages 25 à 33) et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2015. Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2015 sont exposés dans les notes 16 et 17 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

1.4.2. Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2015. Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2015, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe, à l'exception des opérations réalisées dans le cadre de la fin de l'activité de la joint-venture Innéov conduisant, en particulier, au rachat par Galderma Pharma, filiale de Nestlé Skin Health, d'une partie des actifs du Groupe Innéov, le 30 juin 2015.

1.5. PERSPECTIVES

A fin juin, la croissance à données publiées du Groupe est la plus forte enregistrée au cours des vingt dernières années, avec un effet de change très positif.

Toutes les Divisions sont en croissance. L'Oréal Luxe surperforme largement un marché mondial dynamique, avec une progression à deux chiffres de ses marques *Giorgio Armani*, *Yves Saint Laurent* et *Kiehl's*. Les Produits Professionnels sont en net rebond grâce à la performance de *L'Oréal Professionnel* et au succès de la marque *Redken*. La Division Cosmétique Active renforce aussi fortement sa position mondiale, portée en particulier par sa marque *La Roche-Posay*, dont le succès se poursuit dans toutes les régions. Enfin, la croissance de la Division Produits Grand Public est en légère amélioration, du fait, notamment, du dynamisme retrouvé de sa marque de maquillage *Maybelline*.

Par zone géographique, l'activité montre une amélioration en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Les Nouveaux

Marchés affichent une dynamique d'ensemble solide hors Brésil, où le contexte économique est très défavorable.

La forte augmentation du chiffre d'affaires s'accompagne de résultats semestriels de qualité. Comme annoncé, la croissance du résultat d'exploitation est très forte et la rentabilité d'exploitation pratiquement stable, à un niveau élevé. L'Oréal continue d'investir de manière soutenue dans l'accélération de la transformation digitale et le développement de ses marques. Au total, le BNPA a progressé de + 18,9 %.

Grâce notamment à un panier d'innovations nourri, aux perspectives de progression rapide du e-commerce et à la poursuite du déploiement des marques récemment acquises, le Groupe prévoit une accélération de la croissance au second semestre. L'Oréal est confiant dans sa capacité à surperformer le marché cosmétique et à réaliser une année de croissance significative du chiffre d'affaires et des résultats.

1.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et l'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'Administration.

2/ **COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2015**

1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS COMPARÉS	10
2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	11
3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS	12
4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	13
5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS.....	15
6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS.....	16
Note 1 Principes comptables.....	16
Note 2 Variations de périmètre.....	17
Note 3 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente	19
Note 4 Information sectorielle.....	20
Note 5 Dotations aux amortissements.....	21
Note 6 Pertes et gains de change	22
Note 7 Autres produits et charges opérationnels	23
Note 8 Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe des activités poursuivies – Résultat par action	23
Note 9 Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles.....	25
Note 10 Immobilisations corporelles.....	25
Note 11 Actifs financiers non courants.....	25
Note 12 Titres mis en équivalence	26
Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
Note 14 Capitaux propres.....	26
Note 15 Provisions pour risques et charges.....	28
Note 16 Emprunts et dettes financières	29
Note 17 Instruments dérivés et exposition aux risques de marché.....	30
Note 18 Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	32
Note 19 Événements post-clôture	32

1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS COMPARÉS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Chiffre d'affaires	4	12 818,9	11 174,6	22 532,0
Coût des ventes		-3 630,3	-3 151,2	-6 500,7
Marge brute		9 188,6	8 023,4	16 031,3
Frais de recherche et développement		-379,7	-367,2	-760,6
Frais publi-promotionnels		-3 753,3	-3 270,9	-6 558,9
Frais commerciaux et administratifs		-2 732,6	-2 356,2	-4 821,1
Résultat d'exploitation	4	2 323,0	2 029,0	3 890,7
Autres produits et charges	7	-47,9	-48,0	-307,2
Résultat opérationnel		2 275,1	1 981,1	3 583,5
Coût de l'endettement financier brut		-13,6	-13,0	-31,4
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		27,6	23,1	42,3
Coût de l'endettement financier net		14,0	10,1	11,0
Autres produits et charges financiers		-23,8	-18,2	-35,1
Dividendes Sanofi		336,9	331,0	331,0
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		2 602,2	2 304,0	3 890,4
Impôts sur les résultats		-721,7	-607,1	-1 111,0
Résultat net des sociétés mises en équivalence		2,7	-1,5	-13,5
Résultat net des activités poursuivies		1 883,2	1 695,4	2 765,9
Résultat net des activités abandonnées	3	-	41,0	2 142,7
Résultat net		1 883,2	1 736,4	4 908,6
Dont :				
• part du groupe		1 882,6	1 734,8	4 910,2
• part des minoritaires		0,6	1,6	-1,6
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)		3,39	2,89	8,51
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)		3,34	2,85	8,39
Résultat net par action part du groupe des activités poursuivies (<i>en euros</i>)	8.2	3,39	2,82	4,79
Résultat net dilué par action part du groupe des activités poursuivies (<i>en euros</i>)	8.2	3,34	2,79	4,73
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe des activités poursuivies (<i>en euros</i>)	8.3	3,52	2,96	5,41
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe des activités poursuivies (<i>en euros</i>)	8.3	3,47	2,92	5,34

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Résultat net consolidé de la période		1 883,2	1 736,4	4 908,6
Actifs financiers disponibles à la vente	11	1 487,3	54,4	-172,7
Couverture des flux de trésorerie		-80,0	-73,8	-17,2
Réserves de conversion		507,8	69,3	584,0
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		-35,7	18,3	7,3
Éléments recyclables en résultat		1 879,4	68,2	401,4
Gains et pertes actuariels	14.4	345,7	-139,8	-672,7
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		-119,4	49,3	225,1
Éléments non recyclables en résultat		226,3	-90,5	-447,6
Autres éléments du résultat global		2 105,7	-22,3	-46,2
Résultat global consolidé		3 988,9	1 714,1	4 862,4
Dont :				
• part du groupe		3 988,7	1 712,2	4 864,3
• part des minoritaires		0,2	1,9	-1,9

⁽¹⁾ L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Actifs financiers disponibles à la vente	-61,5	-2,3	7,2
Couverture des flux de trésorerie	25,8	20,6	0,1
Éléments recyclables en résultat	-35,7	18,3	7,3
Gains et pertes actuariels	-119,4	49,3	225,1
Éléments non recyclables en résultat	-119,4	49,3	225,1
Total	-155,1	67,6	232,4

3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

Actif

En millions d'euros	Notes	30.06.2015	30.06.2014 ⁽¹⁾	31.12.2014 ⁽¹⁾
Actifs non courants		25 642,9	22 047,0	23 284,2
Ecart d'acquisition	9	8 180,6	6 941,6	7 525,5
Autres immobilisations incorporelles	9	2 901,9	2 157,5	2 714,6
Immobilisations corporelles	10	3 283,8	2 982,6	3 141,1
Actifs financiers non courants	11	10 535,1	9 262,1	9 069,0
Titres mis en équivalence	12	-	0,8	-
Impôts différés actifs		741,5	702,4	834,0
Actifs courants		9 725,5	12 026,7	8 774,6
Actifs courants hors actifs détenus en vue de la vente		9 725,5	11 593,7	8 774,6
Stocks		2 446,9	2 217,4	2 262,9
Créances clients		3 980,4	3 576,7	3 297,8
Autres actifs courants		1 410,8	1 615,1	1 199,3
Impôts sur les bénéfices		122,3	41,7	97,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	1 765,1	4 142,8	1 917,0
Actifs détenus en vue de la vente	3	-	433,0	-
Total		35 368,4	34 073,7	32 058,8

⁽¹⁾ Les bilans au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014 ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des taxes selon IFRIC 21 (voir Note 1).

Passif

En millions d'euros	Notes	30.06.2015	30.06.2014 ⁽¹⁾	31.12.2014 ⁽¹⁾
Capitaux propres	14	22 916,1	22 921,4	20 196,9
Capital		112,2	121,7	112,3
Primes		2 496,5	2 222,3	2 316,8
Autres réserves		12 789,9	15 739,2	9 773,3
Autres éléments du résultat global		5 343,9	4 278,5	3 745,9
Réserves de conversion		525,9	-497,4	17,8
Actions auto-détenues		-237,1	-685,3	-683,0
Résultat net part du groupe		1 882,6	1 734,8	4 910,2
Capitaux propres - part du groupe		22 913,9	22 913,8	20 193,3
Intérêts minoritaires		2,2	7,6	3,6
Passifs non courants		2 366,0	2 014,4	2 595,6
Provisions pour retraites et autres avantages		1 106,8	1 019,4	1 479,7
Provisions pour risques et charges	15	233,5	175,8	193,6
Impôts différés passifs		954,5	733,9	855,2
Emprunts et dettes financières non courants	16	71,2	85,3	67,1
Passifs courants		10 086,3	9 137,9	9 266,3
Dettes fournisseurs		3 688,1	3 253,1	3 452,8
Provisions pour risques et charges	15	737,1	514,7	722,0
Autres passifs courants		2 413,1	2 049,0	2 403,2
Impôts sur les bénéfices		159,8	185,4	167,1
Emprunts et dettes financières courants	16	3 088,2	3 135,7	2 521,2
Total		35 368,4	34 073,7	32 058,8

⁽¹⁾ Les bilans au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014 ont été retraités pour tenir compte du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des taxes selon IFRIC 21 (voir Note 1).

4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2013	599 794 030	121,2	2 101,2	17 179,0	4 370,1	-568,1	-566,4	22 637,0	5,8	22 642,8
Changement de méthode comptable au 01.01.2014 ⁽¹⁾				8,2				8,2		8,2
Situation au 01.01.2014	599 794 030	121,2	2 101,2	17 187,2	4 370,1	-568,1	-566,4	22 645,2	5,8	22 651,0
Résultat net consolidé de l'exercice				4 910,2				4 910,2	-1,6	4 908,6
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>					-165,5			-165,5		-165,5
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					-17,0			-17,0	-0,1	-17,1
<i>Réserves de conversion</i>							584,2	584,2	-0,2	584,0
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-182,5		584,2	401,7	-0,3	401,4
<i>Gains et pertes actuariels</i>					-447,6			-447,6		-447,6
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					-447,6			-447,6		-447,6
Résultat global consolidé				4 910,2	-630,1		584,2	4 864,3	-1,9	4 862,4
Augmentation de capital	3 828 502	0,8	215,6	-0,1				216,3	2,3	218,6
Annulation d'actions auto-détenues		-9,7		-6 035,9		6 045,6		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-1 507,3				-1 507,3	-2,8	-1 510,1
Rémunérations payées en actions				113,5				113,5		113,5
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-49 380 654			0,2		-6 160,5		-6 160,3		-6 160,3
Engagement de rachat de titres de minoritaires				21,0				21,0	-2,3	18,7
Variations de périmètre								-	2,5	2,5
Autres variations				-5,3	5,9			0,6		0,6
Situation au 31.12.2014	554 241 878	112,3	2 316,8	14 683,5	3 745,9	-683,0	17,8	20 193,3	3,6	20 196,9
Résultat net consolidé de la période				1 882,6				1 882,6	0,6	1 883,2
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>					1 425,8			1 425,8		1 425,8
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					-54,1			-54,1	-0,1	-54,2
<i>Réserves de conversion</i>							508,1	508,1	-0,3	507,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					1 371,7		508,1	1 879,8	-0,4	1 879,4
<i>Gains et pertes actuariels</i>					226,3			226,3		226,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					226,3			226,3		226,3
Résultat global consolidé				1 882,6	1 598,0		508,1	3 988,8	0,2	3 988,9
Augmentation de capital	2 533 663	0,5	179,7					180,2		180,2
Annulation d'actions auto-détenues		-0,6		-362,8		363,4		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-1 511,4				-1 511,4	-2,7	-1 514,1
Rémunérations payées en actions				58,5				58,5		58,5
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	1 021 865			-77,3		82,5		5,2		5,2
Engagement de rachat de titres de minoritaires				-0,9				-0,9	1,1	0,2
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				0,3				0,3		0,3
Situation au 30.06.2015	557 797 406	112,2	2 496,5	14 672,5	5 343,9	-237,1	525,9	22 913,9	2,2	22 916,1

⁽¹⁾ Après prise en compte du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des taxes selon IFRIC 21 (voir Note 1).

Variations au premier semestre 2014

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2013	599 794 030	121,2	2 101,2	17 179,0	4 370,1	-568,1	-566,4	22 637,0	5,8	22 642,8
Changement de méthode comptable au 01.01.2014 ⁽¹⁾				8,2				8,2		8,2
Situation au 01.01.2014	599 794 030	121,2	2 101,2	17 187,2	4 370,1	-568,1	-566,4	22 645,2	5,8	22 651,0
Résultat net consolidé de la période				1 734,8				1 734,8	1,6	1 736,4
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>					52,1			52,1		52,1
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					-53,2			-53,2		-53,2
<i>Réserves de conversion</i>							69,0	69,0	0,3	69,3
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-1,1		69,0	67,9	0,3	68,2
<i>Gains et pertes actuariels</i>					-90,5			-90,5		-90,5
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					-90,5			-90,5		-90,5
Résultat global consolidé				1 734,8	-91,6		69,0	1 712,2	1,9	1 714,1
Augmentation de capital	2 397 512	0,5	121,1					121,6	2,3	123,9
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				-1 507,3				-1 507,3	-2,9	-1 510,2
Rémunérations payées en actions				54,5				54,5		54,5
Variations nettes des titres L'Oréal auto- détenus	-921 177					-117,2		-117,2		-117,2
Engagement de rachat de titres de minoritaires				4,7				4,7	0,8	5,5
Variations de périmètre								-	-0,3	-0,3
Autres variations				0,1				0,1		0,1
Situation au 30.06.2014	601 270 365	121,7	2 222,3	17 474,0	4 278,5	-685,3	-497,4	22 913,8	7,6	22 921,4

⁽¹⁾ Après prise en compte du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des taxes selon IFRIC 21 (voir Note 1).

5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		1 882,6	1 734,8	4 910,2
Intérêts minoritaires		0,6	1,6	-1,6
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements et provisions		410,2	334,4	856,2
• variation des impôts différés		20,6	22,6	60,0
• charge de rémunération des plans de stock-options / actions gratuites		58,5	54,5	113,5
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		0,2	-0,2	-0,9
Résultat net des activités abandonnées		-	-41,0	-2 142,7
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		-2,7	1,5	13,5
Marge brute d'autofinancement		2 370,0	2 108,2	3 808,2
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-815,9	-598,0	55,9
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		1 554,1	1 510,2	3 864,1
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-512,0	-484,8	-1 008,2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5,7	13,1	18,7
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		13,2	-143,2	403,4
Dividendes reçus des activités abandonnées		-	41,7	41,7
Incidence des variations de périmètre		-412,8	-750,4	1 194,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		-905,9	-1 323,6	649,6
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		-1 535,0	-1 539,8	-1 589,3
Augmentation de capital de la société mère		180,2	121,5	216,4
Augmentation de capital des filiales		-	2,3	2,3
Valeur de cession / (acquisition) des actions propres		5,2	-117,2	-6 160,3
Emission (remboursement) d'emprunts à court terme		553,7	2 856,0	2 225,0
Emission d'emprunts à long terme		-	0,2	0,2
Remboursement d'emprunts à long terme		-5,9	-10,0	-13,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		-801,8	1 313,0	-5 318,7
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (D)	3.2	-	-	-
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (E)		1,7	-16,1	62,7
Variation de trésorerie (A+B+C+D+E)		-151,9	1 483,5	-742,3
Trésorerie d'ouverture (F)		1 917,0	2 659,3	2 659,3
Variation de trésorerie des activités abandonnées (G)		-	-	-
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E+F+G)	13	1 765,1	4 142,8	1 917,0

Les impôts sur les résultats payés s'élèvent à 693,6 millions d'euros, 502,0 millions d'euros et 1 060,3 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2015 et 2014 et l'exercice 2014.

Les intérêts payés s'élèvent à 13,8 millions d'euros, 13,0 millions d'euros et 31,2 millions respectivement pour les premiers semestres 2015 et 2014 et l'exercice 2014.

Les dividendes reçus, hors dividendes reçus des activités abandonnées, s'élèvent à 336,9 millions d'euros, 331,1 millions d'euros et 331,0 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2015 et 2014 et l'exercice 2014. Ceux-ci font partie de la marge brute d'autofinancement.

6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

NOTE 1 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe ») sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2014.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015, le 30 juillet 2015.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2014, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices et du changement de méthode comptable relatif à l'application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou Taxes ».

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Depuis le 1^{er} janvier 2015, les retenues à la source sur les redevances versées par les filiales à la société mère ont été reclassées de la ligne « Coût des Ventes » vers la ligne « Impôts sur les résultats » pour un montant de 17,9 millions d'euros, 13,4 millions d'euros et 26,7 millions d'euros respectivement au premier semestre 2015, au premier semestre 2014 et pour l'année 2014.

L'impact sur les résultats des périodes comparatives n'a pas été jugé significatif et en conséquence ceux-ci n'ont pas été retraités.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

Changement de méthode comptable appliqué au 1er janvier 2014 : Interprétation IFRIC 21 « Droits ou Taxes »

Cette interprétation précise le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'une taxe. Seul le traitement de la *Contribution Sociale de Solidarité* en France a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle interprétation. Cette taxe basée sur le *chiffre d'affaires* et antérieurement provisionnée l'année de réalisation du chiffre, est désormais comptabilisée en charge au 1^{er} janvier de l'année suivante, date du fait générateur.

L'impact de cette nouvelle méthode comptable sur le résultat des périodes comparatives n'a pas été jugé significatif. En conséquence, ceux-ci n'ont pas été retraités.

Ce changement a entraîné une augmentation des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2014 comme au 1^{er} janvier 2015 de 8,2 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des *passifs courants* de 12,4 millions d'euros et d'une diminution du poste *Impôts différés actifs* de 4,2 millions d'euros.

NOTE 2 Variations de périmètre

2.1. Premier semestre 2015

A) ACQUISITIONS

Le 8 septembre 2014, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord en vue de l'acquisition de NIELY COSMETICOS. Fondée en 1981 par Daniel Fonseca de Jesus, Niely Cosmetics est la plus grande entreprise indépendante de produits capillaires et de coloration au Brésil, l'un des plus importants marchés de coloration et de soin capillaire au monde.

Avec un chiffre d'affaires net de 406 millions de Réals (soit 130 millions d'Euros) en 2014, le groupe Niely Cosmetics s'appuie sur deux marques phares : Cor & Ton pour la coloration et Niely Gold pour les shampoings et soins capillaires. D'autre part, Niely dispose d'installations industrielles et logistiques à Nova Iguaçu dans l'Etat de Rio.

L'accord des autorités réglementaires locales est devenu définitif début janvier 2015.

Le 31 mars 2015, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Niely Cosmetics.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} avril 2015.

Le 3 février 2015, The Body Shop a annoncé la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition des actifs d'Adidem Pty Limited, qui exploite les franchises The Body Shop en Australie depuis 1983.

Au terme de cette acquisition, les points de vente du cinquième marché mondial de The Body Shop en termes de ventes de détail ne seront plus franchisés mais détenus en propre par The Body Shop International.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 2 février 2015.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 392,1 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit provisoirement respectivement à 362,7 et 3,1 millions d'euros. L'affectation du coût d'acquisition entre les différents actifs incorporels identifiables de ces acquisitions n'est pas finalisée au 30 juin 2015. Concernant Niely, l'écart entre le coût d'acquisition et la situation nette a été provisoirement affecté en *Ecarts d'acquisition* pour sa totalité.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation du semestre s'élève respectivement à 43,6 millions d'euros et -4,2 millions d'euros.

B) AUTRE OPÉRATION

Fin novembre 2014, L'Oréal et Nestlé ont annoncé mettre fin à l'activité de leur joint-venture Innéov, coentreprise dans les compléments nutritionnels.

Le 24 avril 2015, Nestlé Skin Health a annoncé que sa filiale de cosmétique médicale Galderma allait racheter une partie des actifs du Groupe Innéov.

L'opération a été réalisée le 30 juin 2015.

2.2. Année 2014

A) ACQUISITIONS

Le 30 avril 2014, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Decléor et Carita. Le groupe Decléor/Carita a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 80 millions d'euros. Fondée en 1974, Decléor est la première marque aromathérapique mondiale. Carita est née en 1945 de Maria & Rosy Carita, coiffeurs des stars, et incarne le prestige du soin à la française.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} mai 2014.

Le 15 août 2013, L'Oréal et Magic Holdings International Limited ont annoncé la proposition de L'Oréal d'acquiescer toutes les actions de Magic Holdings International Limited, une société cotée à la Bourse de Hong Kong au prix proposé de 6,30 dollars Hong Kong/action.

La transaction a été autorisée par le Ministère du Commerce de la République Populaire de Chine (MOFCOM) début janvier 2014. Spécialiste des masques pour le soin du visage, Magic a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 166 millions d'euros. La marque MG de Magic est le leader en Chine dans cette catégorie. Les masques pour le soin du visage sont l'une des catégories qui connaissent la plus forte croissance du marché chinois de la beauté, avec des perspectives de développement très prometteuses.

Cette acquisition a été finalisée le 8 avril 2014, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires de Magic Holdings International Limited.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} avril 2014.

Le 30 juillet 2014, L'Oréal a finalisé l'acquisition de NYX Cosmetics, marque de maquillage de grande diffusion d'inspiration professionnelle basée à Los Angeles.

En 2013, NYX a enregistré un chiffre d'affaires d'environ 72 millions de dollars et une croissance de 46 % par rapport à 2012.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} août 2014.

Le 20 octobre 2014, L'Oréal USA a annoncé l'acquisition de Carol's Daughter. Basée à New York, Carol's Daughter est une belle marque américaine de produits de beauté, multiculturelle et pionnière de la tendance beauté naturelle.

S'appuyant sur un modèle de distribution multicircuits, Carol's Daughter propose une gamme complète de produits vendus en magasins spécialisés, en grande distribution, sur une chaîne de téléachat américaine (HSN), internet et dans les magasins à l'enseigne Carol's Daughter à New York. Au 30 septembre 2014, Carol's Daughter a réalisé un chiffre d'affaires net d'environ 27 millions de dollars (12 derniers mois).

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 18 novembre 2014.

Le 17 décembre 2014, L'Oréal a annoncé l'acquisition de la société Coloright, une start-up qui développe une technologie de lecteur optique de la fibre capillaire dans un programme de Recherche à long terme. A travers ce programme, L'Oréal renforce son leadership historique dans la Recherche capillaire. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 17 décembre 2014.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 1 382,2 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit provisoirement respectivement à 921,4 et 422,4 millions d'euros. L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2014 s'élève respectivement à 366,2 millions d'euros et 29,9 millions d'euros.

B) AUTRE OPÉRATION

Le 8 juillet 2014, L'Oréal a annoncé avoir finalisé :

- le rachat de 48 500 000 de ses propres actions (8 % de son capital) détenues par Nestlé ; et
- la cession de sa participation de 50 % dans Galderma à Nestlé (note 3).

Les actions L'Oréal rachetées ont été immédiatement annulées. La cession de Galderma a entraîné une plus-value comptable avant impôt de 2,2 milliards d'euros et de 2,1 milliards d'euros après impôt.

NOTE 3 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Réunis le 10 février 2014, les Conseils d'Administration de Nestlé et de L'Oréal ont respectivement approuvé, à l'unanimité des votants, un projet d'opération stratégique pour les deux entreprises consistant en un rachat par L'Oréal de 48,5 millions de ses propres actions (soit 8 % de son capital) à Nestlé, ce rachat étant financé :

- pour partie par la cession par L'Oréal à Nestlé de sa participation de 50 % dans le laboratoire pharmaceutique suisse de dermatologie Galderma (détenu à parité par L'Oréal et Nestlé) pour un montant de 3,1 milliards d'euros de valeur d'entreprise (2,6 milliards d'euros de valeur des fonds propres), rémunérée par Nestlé en actions L'Oréal (soit 21,2 millions d'actions). Cette opération a dégagé une plus-value comptable avant impôt de 2,2 milliards d'euros ;
- pour le solde en numéraire à hauteur de 27,3 millions d'actions L'Oréal détenues par Nestlé pour un montant de 3,4 milliards d'euros.

Le prix unitaire de l'action L'Oréal retenu pour cette opération est celui de la moyenne des cours de clôture entre le lundi 11 novembre 2013 et le lundi 10 février 2014, soit 124,48 euros. Toutes les actions rachetées par L'Oréal ont été annulées.

Cette opération a été soumise aux procédures de consultation des instances représentatives du personnel au sein de Galderma et de L'Oréal. Les autorisations des autorités de la concurrence compétentes ont été obtenues.

L'opération a été réalisée le 8 juillet 2014 (note 2.2.).

Par mesure de simplification, l'activité Galderma est traitée comptablement à compter du 1^{er} janvier 2014 comme une *Activité destinée à être cédée*.

En conséquence, l'activité Galderma est présentée en *activité abandonnée* dans les comptes de résultat consolidés et dans les tableaux de flux pour toutes les périodes présentées. L'actif net consolidé de Galderma au 30 juin 2014 est classé en actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé.

3.1. Comptes de résultat des activités abandonnées

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Chiffres d'affaires	-	-	-
Résultat d'exploitation	-	-	-
Résultat net des activités abandonnées ⁽¹⁾	-	41,0	2 142,7

⁽¹⁾ Dont 41,7 millions d'euros de dividendes Galderma pour le premier semestre 2014 et l'année 2014.

3.2. Tableaux des flux de trésorerie des activités abandonnées

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Flux de trésorerie générés par l'activité	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	-	-

NOTE 4 Information sectorielle

4.1. Informations par secteur d'activité

Les Divisions **Cosmétiques** sont organisées en quatre secteurs, s'adressant chacun à des circuits de distribution spécifiques :

- Division **Produits Professionnels** : produits utilisés mais aussi vendus dans les salons de coiffure ainsi que dans les instituts de beauté ;
- Division **Produits Grand Public** : produits commercialisés dans les circuits de grande diffusion ;
- Division **L'Oréal Luxe** : produits commercialisés dans la distribution sélective, c'est-à-dire grands magasins, parfumeries, *travel retail*, boutiques en propre et sites de e-commerce ;
- Division **Cosmétique Active** : produits dermo-cosmétiques commercialisés dans tous les circuits de santé : pharmacies, parapharmacies, *drugstores*, medispas.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges de stock-options et actions gratuites non affectés aux Divisions Cosmétiques. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telles que les activités d'assurance, de réassurance et bancaire.

« The Body Shop » offre une large gamme de produits cosmétiques et de toilette d'inspiration naturelle. D'origine britannique, la marque distribue ses produits et exprime ses valeurs à travers un large réseau de boutiques exclusives dans plus de 60 pays. Des circuits de distribution complémentaires tels que la vente à domicile et la vente par Internet renforcent la diffusion des produits The Body Shop. Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation de The Body Shop sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un haut niveau d'activité durant les derniers mois de l'année.

Les données par division opérationnelle sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division opérationnelle est basée sur le « résultat d'exploitation ».

4.1.1. CHIFFRE D'AFFAIRES DES DIVISIONS OPÉRATIONNELLES

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Produits Professionnels	1 740,3	1 505,1	3 032,4
Produits Grand Public	6 161,4	5 481,5	10 767,5
L'Oréal Luxe	3 486,7	2 903,3	6 197,9
Cosmétique Active	1 018,6	920,9	1 660,4
Total Cosmétique	12 407,0	10 810,8	21 658,2
«The Body Shop»	411,9	363,8	873,8
Groupe	12 818,9	11 174,6	22 532,0

4.1.2. RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES DIVISIONS OPERATIONNELLES

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Produits Professionnels	332,0	294,7	608,8
Produits Grand Public	1 313,1	1 157,2	2 186,2
L'Oréal Luxe	716,0	590,6	1 269,2
Cosmétique Active	280,2	259,5	376,4
Total des Divisions Cosmétiques	2 641,3	2 302,0	4 440,6
Non alloué	-311,1	-275,7	-615,2
«The Body Shop»	-7,2	2,7	65,3
Groupe	2 323,0	2 029,0	3 890,7

4.2. Informations par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

4.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	1 ^{er} semestre 2015		Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2014		2014	
	En millions d'euros	Poids en %	A données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euros	Poids en %	En millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	4 425,4	34,5%	4,7%	2,4%	4 226,0	37,8%	8 274,2	36,7%
dont France	1 414,6	11,0%	3,4%	3,4%	1 368,7	12,2%	2 607,5	11,6%
Amérique du Nord	3 408,4	26,6%	26,5%	4,3%	2 694,7	24,1%	5 577,5	24,8%
Nouveaux marchés	4 985,1	38,9%	17,2%	8,0%	4 253,8	38,1%	8 680,3	38,5%
Groupe	12 818,9	100,0%	14,7%	5,0%	11 174,6	100,0%	22 532,0	100,0%

4.2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES COSMÉTIQUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	1 ^{er} semestre 2015		Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2014		2014	
	En millions d'euros	Poids en %	A données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euros	Poids en %	En millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	4 160,9	33,5%	4,5%	2,6%	3 980,9	36,8%	7 697,7	35,5%
dont France	1 401,9	11,3%	3,4%	3,4%	1 356,4	12,5%	2 579,5	11,9%
Amérique du Nord	3 326,3	26,8%	26,8%	4,5%	2 622,3	24,3%	5 389,4	24,9%
Nouveaux marchés	4 919,9	39,7%	16,9%	7,8%	4 207,6	38,9%	8 571,1	39,6%
Asie, Pacifique	2 787,9	22,5%	25,5%	6,2%	2 221,9	20,6%	4 563,6	21,1%
Amérique Latine	950,1	7,7%	8,3%	9,3%	876,9	8,1%	1 853,7	8,6%
Europe de l'Est	803,2	6,5%	-2,6%	9,7%	824,3	7,6%	1 585,4	7,3%
Afrique, Moyen-Orient	378,8	3,1%	33,1%	12,9%	284,5	2,6%	568,4	2,6%
Total Zones Cosmétiques	12 407,0	100,0%	14,8%	5,1%	10 810,8	100,0%	21 658,2	100,0%

NOTE 5 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles s'élèvent à 458,7 millions d'euros pour le premier semestre 2015 contre 412,0 et 871,2 millions d'euros respectivement pour le premier semestre 2014 et l'année 2014.

NOTE 6 Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Valeur temps	-13,4	0,4	-15,8
Autres écarts de change	-10,8	33,2	50,7
Total	-24,2	33,6	34,9

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de la valeur temps des options ;

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux sur-couvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement -2,4, 0,8 et 0,4 millions d'euros pour le premier semestre 2015, le premier semestre 2014 et l'année 2014.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Coût des ventes	-33,8	30,7	32,6
Frais de recherche et développement	17,7	-4,7	-5,7
Frais publi-promotionnels	-5,0	4,7	4,7
Frais commerciaux et administratifs	-3,2	3,0	3,2
Pertes et gains de change	-24,2	33,6	34,9

NOTE 7 Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels	-0,2	0,2	1,0
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	-	-1,6	-
Coûts de restructuration ⁽¹⁾	-50,0	-29,3	-77,9
Autres ⁽²⁾	2,3	-17,3	-230,3
Total	-47,9	-48,0	-307,2

⁽¹⁾ Dont :

- au premier semestre 2015, la réorganisation de la logistique en Belgique et aux Pays-Bas pour 5,8 millions d'euros, la refonte de l'organisation des entités nordiques autour du Danemark pour 4,5 millions d'euros, la finalisation de la réorganisation de la logistique en Espagne incluant désormais la division des Produits Professionnels pour 9,6 millions d'euros, la réduction des effectifs en Argentine liée aux difficultés économiques du pays pour 10,6 millions d'euros, la dépréciation du bâtiment de la recherche à Chicago aux Etats-Unis pour 2,7 millions d'euros et la poursuite de la réorganisation de la distribution de Decléor et Carita pour 15,8 millions d'euros ;
- au premier semestre 2014, l'arrêt de la distribution de Garnier en Chine pour 40 millions d'euros compensé par des ajustements à la baisse des frais relatifs à l'arrêt de l'activité du Club des Créateurs de Beauté pour 4,3 millions d'euros et à la réorganisation industrielle aux États-Unis pour 5,2 millions d'euros ;
- en 2014, l'arrêt de la distribution de Garnier en Chine pour 35,0 millions d'euros, la réorganisation industrielle aux Etats-Unis pour 7,9 millions d'euros, le redimensionnement des équipes de L'Oréal Italie pour 16,0 millions d'euros, la première phase de réorganisation de la distribution de Decléor & Carita pour 9,1 millions d'euros et la réorganisation du réseau de distribution de The Body Shop aux Etats-Unis pour 21,8 millions d'euros, entraînant la fermeture d'un nombre important de magasins ainsi que la fermeture de la centrale de distribution de Wake Forest, compensé par des ajustements à la baisse des frais relatifs à l'arrêt de l'activité du Club des Créateurs de Beauté pour 4,1 millions d'euros.

⁽²⁾

- au premier semestre 2015, la reprise de provision pour risques à hauteur de 9,2 millions d'euros suite à la transaction intervenue en juin 2015 avec l'Autorité belge de la Concurrence, le complément de 1 million d'euros suite à la clôture de la procédure avec l'Autorité allemande de la Concurrence (note 18.2 A), les frais relatifs aux acquisitions pour 4,6 millions d'euros ainsi que l'ajustement à la hausse de la taxe exceptionnelle de solidarité sur les hautes rémunérations 2014 pour 1,2 million d'euros ;
- au premier semestre 2014, la taxe exceptionnelle de solidarité sur les hautes rémunérations pour 8,1 millions d'euros ainsi que les frais relatifs aux acquisitions pour 9,3 millions d'euros ;
- En 2014, la taxe exceptionnelle de solidarité sur les hautes rémunérations pour 17,4 millions d'euros, les frais relatifs aux acquisitions pour 20,4 millions d'euros ainsi que l'amende prononcée par l'Autorité de la Concurrence envers L'Oréal S.A. pour 189,5 millions d'euros (note 18.2 B).

NOTE 8 Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe des activités poursuivies – Résultat par action

8.1. Réconciliation avec le résultat net des activités poursuivies

Le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe des activités poursuivies se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe des activités poursuivies :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	2014
Résultat net – part du groupe des activités poursuivies	1 882,6	1 693,8	2 767,6
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	0,2	-0,2	-1,0
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	-	1,6	-
Coûts de restructuration	50,0	29,3	77,9
Autres ⁽¹⁾	-2,3	17,3	230,3
Effet impôt sur les éléments non récurrents	-16,6	-13,5	-23,2
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	-0,1	-	-1,6
Effet impôt sur l'acquisition de Nyx Cosmetics	-	-	21,1
Taxe de 3% sur les dividendes distribués ⁽²⁾	45,3	45,2	45,2
Coûts nets d'impôt de l'arrêt de l'activité d'Innéov par L'Oréal et cession d'une partie de ses actifs (note 2.1.B)	-1,8	-	9,0
Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe des activités poursuivies	1 957,3	1 773,5	3 125,3

⁽¹⁾ Dont 189,5 millions d'euros d'amende prononcée par l'Autorité de la Concurrence envers L'Oréal S.A. au 31 décembre 2014.

⁽²⁾ La contribution additionnelle de 3 % sur le montant des dividendes versés par L'Oréal constitue un complément d'impôt portant sur des distributions de résultats passés et fonction des décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires. En conséquence, afin d'avoir une meilleure lecture de la performance opérationnelle de l'exercice, cette contribution enregistrée sur la ligne « Impôts sur les résultats » du compte de résultat est traitée comme un élément non récurrent.

8.2. Résultat net par action des activités poursuivies

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net - part du groupe par action des activités poursuivies (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré) :

1 ^{er} semestre 2015	Résultat net - part du groupe En millions d'euros	Nombre d'actions	Résultat net - part du groupe par action En euros
Résultat net par action	1 882,6	555 961 408	3,39
Options d'achats et de souscriptions	-	5 104 297	-
Actions gratuites	-	3 028 983	-
Résultat net dilué par action	1 882,6	564 094 688	3,34
1 ^{er} semestre 2014	Résultat net - part du groupe En millions d'euros	Nombre d'actions	Résultat net - part du groupe par action En euros
Résultat net par action	1 693,8	599 767 760	2,82
Options d'achats et de souscriptions	-	5 452 751	-
Actions gratuites	-	2 446 996	-
Résultat net dilué par action	1 693,8	607 667 507	2,79
2014	Résultat net - part du groupe En millions d'euros	Nombre d'actions	Résultat net - part du groupe par action En euros
Résultat net par action	2 767,6	577 258 167	4,79
Options d'achats et de souscriptions	-	5 206 652	-
Actions gratuites	-	2 773 855	-
Résultat net dilué par action	2 767,6	585 238 674	4,73

8.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action des activités poursuivies

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action des activités poursuivies (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré) :

1 ^{er} semestre 2015	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe En millions d'euros	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe par action En euros
Résultat net hors éléments non récurrents par action	1 957,3	555 961 408	3,52
Options d'achats et de souscriptions	-	5 104 297	-
Actions gratuites	-	3 028 983	-
Résultat net hors éléments non récurrents dilué par action	1 957,3	564 094 688	3,47
1 ^{er} semestre 2014	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe En millions d'euros	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe par action En euros
Résultat net hors éléments non récurrents par action	1 773,5	599 767 760	2,96
Options d'achats et de souscriptions	-	5 452 751	-
Actions gratuites	-	2 446 996	-
Résultat net hors éléments non récurrents dilué par action	1 773,5	607 667 507	2,92
2014	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe En millions d'euros	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe par action En euros
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 125,3	577 258 167	5,41
Options d'achats et de souscriptions	-	5 206 652	-
Actions gratuites	-	2 773 855	-
Résultat net hors éléments non récurrents dilué par action	3 125,3	585 238 674	5,34

8.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

NOTE 9 Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Il n'y a pas eu de tests d'impairment réalisés au 30 juin 2015 en l'absence d'événements défavorables.

Aucune dépréciation d'écart d'acquisition ou d'autres immobilisations incorporelles n'est intervenue sur le premier semestre 2015.

L'augmentation du poste « Écarts d'acquisition » de 655,2 millions d'euros résulte pour l'essentiel des variations de périmètre et des acquisitions du semestre pour 362,7 millions d'euros et de la variation positive des taux de change pour 307,8 millions d'euros.

L'augmentation du poste « Autres immobilisations incorporelles » de 187,3 millions d'euros résulte essentiellement des acquisitions du semestre pour 85,1 millions d'euros, de la variation positive des taux de change pour 163,9 millions et de la modification du bilan d'ouverture à la suite de l'allocation définitive du prix d'acquisition de Coloright pour 17,0 millions d'euros en partie compensées par les dotations aux amortissements de la période pour 83,1 millions d'euros.

NOTE 10 Immobilisations corporelles

Les investissements pour le premier semestre 2015 s'élèvent à 404,1 millions d'euros contre 413,4 millions d'euros et 848,0 millions d'euros respectivement pour le premier semestre 2014 et l'année 2014.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2015 s'élève à 375,6 millions d'euros contre 343,0 millions d'euros et 713,8 millions d'euros respectivement pour le premier semestre 2014 et l'année 2014.

NOTE 11 Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2015		30.06.2014		31.12.2014	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Actifs financiers disponibles à la vente						
• Sanofi ⁽¹⁾	10 432,4	4 033,6	9 172,1	4 033,5	8 945,1	4 033,5
• Titres non cotés ⁽²⁾	4,3	4,8	4,8	5,4	5,1	5,6
Actifs financiers au coût amorti						
• Prêts et créances financiers non courants	98,5	102,9	85,3	89,8	118,9	123,2
Total	10 535,1	4 141,2	9 262,1	4 128,6	9 069,0	4 162,3

⁽¹⁾ La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,02 % au 30 juin 2015. La valeur au 30 juin 2015, au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014 respectivement de 10 432,4 millions d'euros, de 9 172,1 millions d'euros et de 8 945,1 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2015, au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014 respectivement de 88,24 euros, 77,58 euros et 75,66 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros.

⁽²⁾ Leur juste valeur n'étant pas déterminable de façon fiable, ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition éventuellement déprécié.

NOTE 12 Titres mis en équivalence

En millions d'euros	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Titres mis en équivalence			
• GALDERMA ⁽¹⁾	-	-	-
• INNÉOV ⁽²⁾	-	0,8	-
Total	-	0,8	-

⁽¹⁾ Classé en activité destinée à être cédée depuis le 1^{er} janvier 2014 (note 3).

⁽²⁾ Classé en provision pour risques et charges au 30 juin 2015 (6,9 M€) comme au 31 décembre 2014 (10,8 M€), la quote-part de l'actif net détenu étant négative (voir note 15). Fin novembre 2014, L'Oréal et Nestlé ont annoncé mettre fin à l'activité de leur joint-venture Innéov au premier trimestre 2015. En conséquence, les coûts liés à l'arrêt de l'activité par L'Oréal ont été provisionnés à hauteur de 10,6 millions d'euros avant effet impôt sur l'exercice 2014 (voir note 8.1.). Au 30 juin 2015, une partie des actifs d'Innéov a été cédée à Galderma, filiale de cosmétique médicale de Nestlé.

NOTE 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2015		30.06.2014		31.12.2014	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placements	443,9	443,8	2 601,5	2 599,9	666,5	666,4
Comptes bancaires et autres disponibilités	1 321,2	1 321,2	1 541,3	1 541,3	1 250,5	1 250,5
Total	1 765,1	1 765,1	4 142,8	4 141,2	1 917,0	1 917,0

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

Les gains latents s'élevaient à 0,1 million d'euros au 30 juin 2015. Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne « Comptes bancaires et autres disponibilités ».

NOTE 14 Capitaux propres

14.1. Capital et primes

Le capital se compose de 560 859 052 actions de 0,20 euro au 30 juin 2015, contre 608 299 399 et 561 230 389 respectivement au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014.

14.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

A) 1^{ER} SEMESTRE 2015

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du 1^{er} semestre 2015 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2015	561 230 389	-6 988 511	554 241 878
Annulation	-2 905 000	2 905 000	-
Levées options et actions gratuites	2 533 663	1 021 865	3 555 528
Rachats d'actions propres	-	-	-
Au 30.06.2015	560 859 052	-3 061 646	557 797 406

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du 1^{er} semestre 2015 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options / actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2015	2 905 000	4 083 511	6 988 511	683,0
Annulation	-2 905 000	-	-2 905 000	-363,4
Levées options et actions gratuites	-	-1 021 865	-1 021 865	-82,5
Rachats d'actions propres	-	-	-	-
Au 30.06.2015	-	3 061 646	3 061 646	237,1
En millions d'euros	-	237,1	237,1	

B) ANNÉE 2014

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2014 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2014	605 901 887	-6 107 857	599 794 030
Annulation	-48 500 000	48 500 000	-
Levées options et actions gratuites	3 828 502	69 346	3 897 848
Rachats d'actions propres ⁽¹⁾		-49 450 000	-49 450 000
Au 31.12.2014	561 230 389	-6 988 511	554 241 878

⁽¹⁾ L'opération stratégique avec Nestlé a conduit à l'annulation de 48 500 000 actions au 8 juillet 2014 (note 3).

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2014 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock- options / actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2014	1 955 000	4 152 857	6 107 857	568,1
Annulation	-48 500 000		-48 500 000	-6 045,6
Levées options et actions gratuites		-69 346	-69 346	-4,0
Rachats d'actions propres	49 450 000		49 450 000	6 164,5
Au 31.12.2014	2 905 000	4 083 511	6 988 511	683,0
En millions d'euros	363,4	319,6	683,0	

14.3. Actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 22 avril 2015 a procédé à l'attribution conditionnelle de 860 150 actions gratuites.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans pour les résidents français, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Les conditions de performance concernent :

- à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices 2016, 2017 et 2018 par rapport à celle d'un panel de concurrents ;
- à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices 2016, 2017 et 2018 et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 25 mars 2009, du 27 avril 2010 et du 22 avril 2011 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement le 26 mars 2013 de 237 800 actions, le 28 avril 2014 de 389 300 actions et le 23 avril 2015 de 937 500 actions.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Pour les résidents français, la période de conservation de 2 ans supplémentaire a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait une banque à un particulier de profil financier moyen. La décote d'illiquidité s'élève à 1,70 % de la valeur de l'action à la date d'attribution.

Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 161,49 euros pour les résidents français et 164,50 euros pour les non-résidents par rapport à un cours de l'action de 177,10 euros.

14.4. Gains et pertes actuariels**Au 30 juin 2015**

La variation à la hausse d'environ 25 points de base constatée depuis le 31 décembre 2014 sur les taux d'intérêt de référence EURO utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite a conduit à une réappréciation à la baisse de la provision pour retraites complétée par la revalorisation à la hausse des actifs de couverture. L'effet net sur la provision pour retraites est une baisse de 164,7 millions d'euros.

La hausse de 25 points de base constatée depuis le 31 décembre 2014 sur les taux d'intérêt USD n'induit pas d'effet considéré comme significatif sur la provision pour retraite (35 millions d'euros avant effet d'impôt) et à ce titre n'a pas été comptabilisée au 30 juin 2015.

Par ailleurs, la restriction apportée à la notion de cadre dirigeant a entraîné une modification des hypothèses de calcul du régime de retraite à prestations définies « Garantie de Ressources des Retraités Anciens Cadres Dirigeants » au 1^{er} janvier 2015 et a conduit à un ajustement à la baisse de la provision pour retraites à hauteur de 180,9 millions d'euros.

Après comptabilisation d'un impôt différé actif de 119,0 millions d'euros, l'effet net d'impôt sur les gains et pertes actuariels est de 226,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2014

La variation à la baisse d'environ 50 points de base constatée depuis le 31 décembre 2013 sur les taux d'intérêt de référence EURO et USD utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite a conduit à une réappréciation à la hausse de la provision pour retraites partiellement compensée par la revalorisation à la hausse des actifs de couverture. L'effet net sur la provision pour retraites est une hausse de 144,5 millions d'euros. Après comptabilisation d'un impôt différé actif correspondant de 50,4 millions d'euros, l'effet net d'impôt sur les gains et pertes actuariels est de 94,1 millions d'euros.

NOTE 15 Provisions pour risques et charges

15.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Provisions pour risques et charges non courantes	233,5	175,8	193,6
Autres provisions non courantes ⁽¹⁾	233,5	175,8	193,6
Provisions pour risques et charges courantes	737,1	514,7	722,0
Provisions pour restructurations	71,7	58,8	65,5
Provisions pour retour de produits	286,9	262,1	244,4
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	378,5	193,8	412,1
Total	970,6	690,5	915,6

⁽¹⁾ Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence.

Les provisions relatives aux enquêtes des autorités de la concurrence s'élèvent au 30 juin 2015 à 220,6 millions d'euros contre 42,6 millions d'euros au 30 juin 2014 et 239,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 (voir note 18.2.).

Cette rubrique inclut également les titres mis en équivalence lorsque la quote-part de l'actif net est négative (voir note 12).

15.2. Variations de l'exercice des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2014	31.12.2014	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2015
Provisions pour restructurations	58,8	65,5	37,2	-21,3	-14,1	4,4	71,7
Provisions pour retour de produits	262,1	244,4	146,2	-92,4	-28,1	16,8	286,9
Autres provisions pour risques et charges	369,6	605,7	76,9	-79,6	-26,2	35,2	612,0
Total	690,5	915,6	260,3	-193,3	-68,4	56,4	970,6

⁽¹⁾ Concerne pour l'essentiel des variations de change.

⁽²⁾ Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
• Autres produits et charges	37,2	-31,1	-23,2
• Résultat d'exploitation	205,1	-159,6	-40,3
• Résultat financier	-	-	-
• Impôts sur les résultats	18,0	-2,6	-4,9

NOTE 16 Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de billets de trésorerie en France et de papier commercial aux Etats-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clauses de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

16.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2015		30.06.2014		31.12.2014	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Billets de trésorerie	-	2 772,3	-	2 832,7	-	2 294,8
Emprunts bancaires MLT	1,4	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
Dettes financières de location-financement	25,4	5,6	25,8	5,3	25,4	5,3
Concours bancaires	-	49,1	-	51,7	-	48,4
Autres emprunts et dettes financières	44,4	261,1	59,3	245,9	41,6	172,6
Total	71,2	3 088,2	85,3	3 135,7	67,1	2 521,2

16.2. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	3 088,2	3 135,7	2 521,2
De 1 à 5 ans	54,7	70,3	51,2
Supérieure à 5 ans	16,5	15,0	15,9
Total	3 159,4	3 221,0	2 588,3

⁽¹⁾ Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 3 523,4 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 3 400,0 millions d'euros au 30 juin 2014 et 3 300,0 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

16.3. Analyse de la dette par devise

En millions d'euros	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Euro (EUR)	2 526,4	2 524,3	1 850,6
US dollar (USD)	282,1	340,0	479,0
Real brésilien (BRL) ⁽¹⁾	113,4	107,2	83,6
Dollar canadien (CAD)	72,7	91,0	20,4
Yuan (CNY)	46,1	38,3	43,4
Rupiah indonésienne (IDR)	23,1	19,4	19,9
Livre Sterling (GBP)	22,3	20,4	18,5
Livre égyptienne (EGP)	21,8	11,7	18,6
Rand Sud-Africain (ZAR)	9,1	-	-
Autres	42,4	68,8	54,3
Total	3 159,4	3 221,0	2 588,3

⁽¹⁾ Dont respectivement au 30 juin 2015, 30 juin 2014 et pour l'année 2014, 31,4 millions d'euros, 52,6 millions d'euros et 32,6 millions d'euros de dettes sur intérêts minoritaires relatives à l'acquisition de Emporio Body Store.

16.4. Répartition de la dette taux fixe – taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Taux variable	3 125,5	3 188,7	2 555,4
Taux fixe	33,9	32,3	32,9
Total	3 159,4	3 221,0	2 588,3

16.5. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêt effectif de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à 0,01 % au 30 juin 2015, 0,09 % au 30 juin 2014 et 0,30 % au 31 décembre 2014 pour les billets de trésorerie.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen long terme au 30 juin 2015 comme au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014.

16.6. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Euro (EUR) ⁽¹⁾	0,11%	0,42%	0,37%
US dollar (USD)	0,15%	0,09%	0,07%

⁽¹⁾ La diminution du taux euro résulte d'une baisse de la maturité moyenne des tirages de billets de trésorerie conjuguée à la baisse des taux courts euros.

16.7. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2015, la juste valeur des dettes s'élève à 3 160,1 millions d'euros contre 3 221,9 millions d'euros et 2 589,2 millions d'euros respectivement au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014.

NOTE 17 Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

17.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2015, la variation de la valeur *mark to market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, différée en capitaux propres, s'élève à + 8,8 millions d'euros, contre + 34,8 millions d'euros et + 88,8 millions d'euros respectivement au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014.

17.2. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2015 comme au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

17.3. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2015, les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des fonds communs de placement (note 13).

Au 30 juin 2015, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 432,4 millions d'euros (note 11). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 88,24 euros du 30 juin 2015 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 043,2 millions d'euros avant impôt.

Un passage significatif ou prolongé au-dessous du cours de 34,12 euros, coût d'entrée de l'action Sanofi, exposerait potentiellement L'Oréal à déprécier son actif par le compte de résultat.

17.4. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

<i>En millions d'euros</i>				
30 juin 2015	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		245,6		245,6
Actions Sanofi	10 432,4			10 432,4
Valeurs mobilières de placement	443,9			443,9
Total des actifs à la juste valeur	10 876,3	245,6	-	11 121,9
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		299,6		299,6
Total des passifs à la juste valeur	-	299,6	-	299,6

<i>En millions d'euros</i>				
30 juin 2014	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		95,3		95,3
Actions Sanofi	9 172,1			9 172,1
Valeurs mobilières de placement	2 601,5			2 601,5
Total des actifs à la juste valeur	11 773,6	95,3	-	11 868,9
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		87,1		87,1
Total des passifs à la juste valeur	-	87,1	-	87,1

<i>En millions d'euros</i>				
31 décembre 2014	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		262,4		262,4
Actions Sanofi	8 945,1			8 945,1
Valeurs mobilières de placement	666,5			666,5
Total des actifs à la juste valeur	9 611,6	262,4	-	9 874,0
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		215,8		215,8
Total des passifs à la juste valeur	-	215,8	-	215,8

NOTE 18 Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche des affaires et pour lesquels le Groupe estime qu'ils sont convenablement provisionnés (voir note 15), L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

18.1. Contentieux fiscal Brésil

En matière fiscale, L'Oréal Brasil a reçu début janvier 2013 une notification de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour l'année 2008 pour 368,3 millions de Reais dont 215,7 millions de Reais d'intérêts et pénalités, soit 106,1 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix utilisé comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal Brasil, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté cette notification. L'Oréal Brasil est en attente de la décision de la Cour Administrative d'appel. En conséquence, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

18.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

A) PAYS D'EUROPE HORS FRANCE

Les procédures en sont à des stades différents :

- en Espagne, la décision de première instance a été contestée en appel et fait maintenant l'objet d'un recours en cassation. Le montant de l'amende tel qu'il a été initialement notifié reste intégralement provisionné ;
- en Italie, l'affaire a été jugée en première instance, l'amende a été payée afin d'éviter d'encourir des pénalités de retard. A la suite de la décision d'appel rendue en avril 2012 et du recours devant le Conseil d'Etat l'amende a été réduite de 35 %. La procédure est désormais close depuis le second semestre 2014 ;
- en Belgique, la procédure initiée en 2006 par l'Autorité Belge de la Concurrence a fait l'objet d'une transaction en juin 2015 et est désormais close, le montant de l'amende s'élève à 8,0 millions d'euros ;
- en Allemagne, la procédure initiée en 2008 dans le domaine des soins et hygiène du corps a été close à la suite de notre décision de retrait de l'appel que nous avons formé contre la décision de première instance rendue en 2013. L'amende a donc été payée.

Tous les contentieux encore en cours au 30 juin 2015 sont provisionnés à hauteur de 31,1 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 42,6 millions d'euros au 30 juin 2014 et 49,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

B) EN FRANCE

Pour ce qui concerne la France, la décision de première instance a été rendue le 18 décembre 2014 par l'Autorité de la Concurrence dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000 et une amende de 189,5 millions d'euros a été prononcée contre L'Oréal S.A. L'Oréal réfute toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regrette que l'Autorité de la Concurrence n'ait pas tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène comme en témoignent le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements. L'Oréal est extrêmement surpris de cette décision et du montant de la sanction pécuniaire qui sont totalement disproportionnés. L'Oréal a fait appel de cette décision et les plaidoiries devant le Cour d'Appel de Paris se tiendront en 2016. L'appel n'étant pas suspensif, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été versée le 28 avril 2015.

Au 30 juin 2015, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 19 Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.

3/ **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2015**

(Période du 1er janvier au 30 juin 2015)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société L'Oréal, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 31 juillet 2015
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin

Deloitte & Associés
Frédéric Moulin

4/
**ATTESTATION
DU RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 31 juillet 2015

Par délégation du Président-Directeur Général,

Christian Mulliez,

Vice-Président, Directeur Général Administration et Finances

L'ORÉAL

Société Anonyme
au capital de 111 942 969,80 euros
632 012 100 R.C.S. Paris

Siège administratif:
41, rue Martre
92117 Clichy Cedex
Tél.: 01 47 56 70 00
Fax: 01 47 56 86 42

Siège social:
14, rue Royale
75008 Paris

www.loreal.com
www.loreal-finance.com